

L'étrange lynchage médiatico-judiciaire de Karabatic et du handball français

Vous êtes aujourd'hui presque tous au courant de l'affaire des paris qui secoue le Montpellier Agglomération Hand Ball c'est à dire le MAHB, une "affaire" de paris truqués qui aurait eu pour conséquence des gains de, tenez vous bien, 80 000 € (à se partager) ! A peine le quart d'un salaire mensuel de vedette de Division 1 de football, et même pas le dixième de celui d'Ibrahimovic.

Bigre ! Il y a surement là de quoi y voir l'empreinte de la Camorra, de Cosa Nostra, voire des triades et sans doute même des yakuzas (n'évoquons surtout pas la mafia russe aux ordres de Vladimir Poutine). Il n'empêche que la presse sportive et l'ensemble des médias se défoulent et s'emparent du dossier (fort mince) pour mettre en place un énorme lynchage médiatique contre une icône de ce sport : Nikola Karabatic. Niko leur a-t-il fait du tort ? Ah oui, à peine champion olympique pour la deuxième fois consécutive, il a participé au démontage musclé de leur plateau de télé minable. Mais surtout, lui et les Experts (l'Equipe de France de handball) ont ridiculisé le monde de la presse, en osant devenir champions olympiques pour la deuxième fois, quand les journalistes salonards avaient décrété qu'ils étaient trop vieux, et que leur entraîneur, Claude Onesta, était devenu ringard en leur faisant confiance. Ah ça ! Pour traîner dans la boue et la fange notre fière équipe nationale après son échec à l'Euro 2012, ils en ont fait couler de l'encre et ils en ont fait des commentaires ! Niko et ses partenaires chanteraient-ils trop fort la Marseillaise ? Seraient-ils trop fiers de porter haut, fort et glorieusement nos couleurs ? Ces questions méritent d'être posées !

Savent-ils ces rentiers médiatiques que le handball, et particulièrement le français, est un sport ô combien exemplaire ? Evidemment ils le savent ! Prenons un exemple : le dopage. Existe-t'il une affaire de dopage dans le hand ? Aucune. Et, chers lecteurs, saviez-vous que les sportifs professionnels participants aux Jeux Olympiques sont beaucoup plus contrôlés que les autres ? Bien sur, il ne vous viendra pas à l'idée que si aucune star du football ne participe aux JO, cela relève forcément du hasard. Il ne vous viendra pas non plus à l'esprit que la Française des Jeux (la victime présumée) sponsorise grassement le cyclisme. Passons.

Maintenant, un petit rappel des faits s'impose :

1°) au mois de mai dernier, Montpellier est déjà champion de France et le club de Cesson-Sévigné (qui va devenir Cesson-Rennes pour la saison 2012-2013) joue son maintien en première division (et sans doute aussi le financement de la ville de Rennes). Patrice Canayer, en bon technicien du hand, profite du fait que le match n'ait aucun enjeu pour son club pour faire jouer les espoirs du centre de formation du MAHB et quelques pros (au MAHB il n'y a que sept joueurs pros sous contrat, de quoi faire rêver un trésorier de club de football en deuxième division). Il y a donc en présence, une équipe "morte de faim" qui joue sa survie dans l'élite, Cesson, et une autre qui vient pour s'entraîner laissant ses cadres au repos ou sur le banc pour éviter des blessures bêtes qui arrivent fréquemment pendant ce genre de match, sachant qu'une blessure bête d'un international de Montpellier pourrait priver son équipe d'un joueur important en vue des JO de Londres, comme Niko, Michael Guigou ou Issam Tej ou encore Wissem Hmam pour l'équipe de Tunisie (équipe de Tunisie qui se qualifia pour les quarts de finales des JO 2012 et qu'elle perdit de haute lutte contre une belle équipe de Croatie emmenée par ce grand joueur qu'est Ivano Balic). Bref, pour tous les connaisseurs sérieux du hand, le résultat de ce match est connu d'avance : Cesson-Sévigné va gagner. Je suis bête,

j'aurais dû parier ! Et puis non, car de toute façon, j'aurai perdu mon argent pour payer l'avocat qui me sortirait de garde à vue comme Niko, son frère Luka, Issam Tej, leur compagne et d'autres joueurs. Car ce soir, à l'heure où je vous écris, au moins douze personnes dorment en cellule, arrêtées comme de vulgaires racailles "connues des services de police", pour une affaire qui va faire pschitt car enfin, pour quelqu'un qui connaît le handball, il suffit d'écouter les élucubrations du procureur en charge du dossier pour comprendre qu'il est bien un magistrat mais surtout pas un handballeur ! Il faudra tout de même que ce procureur nous explique pourquoi il a eu besoin de faire arrêter des vedettes du handball, fierté de la France, à la sortie du match, devant les caméras de télévision. Il a besoin de se faire un nom en lynchant des internationaux adulés du public français ? Mais bon, ça lui donne l'occasion d'avoir une vitrine médiatique alors, la justice française peut bien s'indigner pour une affaire qui relève de l'honneur du sport, elle qui ne s'indigne pas des agressions dont sont victimes nos flics, nos pompiers, nos urgentistes, nos compatriotes, etc. Au fait, et la présomption d'innocence, monsieur le procureur, cela ne fonctionne que pour les racailles islamisées, mais pas pour les internationaux de handball ?

Et pourtant, il en est un qui s'indigne d'une chose, et cette chose c'est ce lynchage médiatique dont est l'objet Niko. Et celui là, c'est Jérôme Fernandez, Capitaine de l'équipe de France de handball. Seul, il sauve l'honneur et dénonce ce lynchage médiatique infâme. Et, chers lecteurs, c'est là que ça devient intéressant car, chaque fois qu'un lynchage médiatique en règle a lieu, que ça fait du « *buzz* », je ne peux m'empêcher de m'interroger en me posant la question suivante : qu'est-ce que ça dissimule ? Et je me dis : c'est étonnant, les compagnes de Niko et Luka ont été placées en garde à vue dans la matinée et l'après-midi juste avant le match contre le PSG handball de dimanche dernier. Etonnant encore, Montpellier a fait un énorme match à l'extérieur

contre un grand club allemand (Flensburg), cette équipe est donc en forme. Or donc, comment se fait-il que Montpellier se prenne une bache de quatorze buts contre le PSG handball ? Et bien, il paraît que certains joueurs (devinez lesquels) ont été informés des arrestations de leurs proches et de leur future interpellations pendant la mi-temps et patatra ! C'est pendant la deuxième mi-temps qu'ils se sont mangés quatorze pions dans les gencives ! A ce niveau là, c'est impossible ! Je sais pas pour vous, mais moi ça me rappelle un Emir qui était descendu sur le terrain de football pour faire refuser un but français, et, comme le PSG handball est aujourd'hui la propriété du Qatar, et que comme le Qatar a toutes les faveurs du gouvernement... Cela laisse songeur pas vrai ? Vous ne trouvez pas cela bizarre ? Moi si !

Nos handballeurs, et principalement Niko Karabatic, avaient sans doute un tort : ils incarnaient, aux yeux de millions de Français, l'image d'une France fière de ses valeurs, amoureuse de son maillot, chantant La Marseillaise à gorge déployée, et qui, en outre, avait l'outrecuidance de tout gagner. Il fallait détruire cette image, bien trop franchouillarde aux yeux de nos journaliers, et du procureur de Montpellier.

Ils ont mis le paquet pour y parvenir. Mais attendons la suite.

Francis Régnier